

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018
DELIBERATION N° 12

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE , Mmes BISAUTA, LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes MEYZENC, TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme CANDILLIER ; Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. UGALDE (jusqu'à 18h13) ; M. SOROSTE par M. ETCHEGARAY ; M. NEYS par Mme DURRUTY ; Mme CASTEL par M. AGUERRE (jusqu'à 21h54) ; M. AGUERRE par Mme BISAUTA (à partir de 21h54) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h35) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON (jusqu'à 18h01) ; Mme BRAU-BOIRIE par Mme LAUQUE ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. ESMIEU ; Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30) ; M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI (à partir de 23h02) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 18h34) ; M. DAUBISSE par Mme MEYZENC ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h42).

Absentes :

Mme CASTEL (à partir de 21h54 pour le vote des délibérations 43 à 76) ; Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h42 pour le vote des délibérations 66 à 76).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Musée Bonnat-Helleu - Restauration d'une série d'œuvres - Demande de subventions à la Direction Régionale Nouvelle Aquitaine (DRAC).

Le musée Bonnat-Helleu, musée des beaux-arts de Bayonne, entreprend régulièrement des restaurations sur ses collections afin d'assurer la conservation des œuvres. D'octobre à décembre 2018, les travaux de restauration ont porté sur un ensemble de tableaux et, le cas échéant, leur cadre, ainsi que sur un objet en céramique du fonds Personnaz.

Par ailleurs, une étude a été menée pour déterminer les moyens à mettre en œuvre et les contours du chantier des collections qui permettra le déménagement des œuvres dans le bâtiment nouvellement construit pour les accueillir. Une opération de conservation préventive sur un ensemble de 259 cadres, stockés jusqu'alors hors musée, a été menée afin de permettre leur retour *in situ*.

Si le chantier des collections arts graphiques a pu être engagé par le restaurateur d'arts graphiques intégré à l'équipe du musée depuis deux ans, l'essentiel des interventions précitées a été confié à des professionnels agréés par la Direction des Musées de France, à la suite de l'avis favorable de la commission scientifique régionale des collections des musées de France Nouvelle-Aquitaine pour la restauration. Elles se détaillent ainsi :

Identification de l'œuvre ou du lot d'œuvres et du type de traitement	Montant de l'intervention HT en Euros
Inv. CM 253, Géricault : peinture et cadre	3 690,00 €
Inv. CM 366, Lépalette : peinture	1 615,00 €
Inv. CM 539, Gauffier : peinture	240,00 €
Inv. 2673, Bonnat : peinture et cadre	4 810,00 €
Inv. 2010.1.155, Helleu : peinture	1 030,00 €
Peintures fonds Howard-Johnston, lot 1 (24 œuvres)	8 125,00 €
Peintures fonds Howard-Johnston, lot 2 (10 œuvres)	2 220,00 €
Peintures fonds Howard-Johnston, lot 3 (8 œuvres)	6 515,00 €
Cadres fonds Howard-Johnston, lot 1 (22 encadrements)	1 400,00 €
Cadres fonds Howard-Johnston, lots 2 et 3 (17 encadrements)	3 160,00 €
Céramique, inv. CM 660 (fonds Personnaz)	520,00 €
Chantier des collections : étude préalable	22 575,00 €
Chantier des collections graphiques	3 554,81 €
Chantier des collections : cadres (stabilisation, déplacement, anoxie)	10 398,00 €
TOTAL	69 852,81 €

Le montant total des travaux de restauration s'élève à 69 852,81 € HT, travaux pouvant bénéficier des subventions de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, une subvention au taux le plus élevé possible pour la restauration des œuvres visées et les opérations liées au chantier des collections.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne